



**Université Peleforo
GON COULIBALY**

**DEPARTEMENT
D'HISTOIRE**

Août 2026



Revue électronique

E-ISSN : 3107-1651

P-ISSN : 3107-1643

REVUE D'HISTOIRE, D'ART ET D'ARCHEOLOGIE

TEFAL-PITYA

<https://www.revuefefal-pitya.net>

soumission@tefal-pitya.net

revuefefal.pityaupgc@gmail.com

BP 1328 Korhogo

Revue d'Histoire, d'Art et d'Archéologie

TEFAL-PITYA



Vol.1, N°2, Août 2026

Site : <https://www.revuetefal-pitya.net>

Courriel : soumission@tefal-pitya.net
revuetefal.pityaupgc@gmail.com

Université Peleforo GON COULIBALY

**UFR Sciences Sociales
Département d'Histoire
BP 1328 Korhogo**

E -ISSN : 3107-1651/ P-ISSN : 3107-1643

COMITE EDITORIAL

DIRECTEUR SCIENTIFIQUE : Tanoh Raphael BEKOIN, Professeur Titulaire, Université Alassane Ouattara, Côte d'Ivoire.

DIRECTEUR DE PUBLICATION : KOUASSI Kouakou Siméon, Professeur Titulaire, Université Polytechnique de San-Pedro, Côte d'Ivoire.

DIRECTEUR DE REDACTION : KEWO Zana, Docteur en Histoire des Relations internationales, Université Peleforo GON COULIBALY, Côte d'Ivoire.

DIRECTEUR DE REDACTION ADJOINT : AGUIE Yhattey Hervé Thierry, Docteur en Histoire Contemporaine, Université Peleforo GON COULIBALY, Côte d'Ivoire.

SECRETARIAT DE REDACTION :

KOFFI Amani, Docteur en Histoire Ancienne, Université Peleforo GON COULIBALY, Côte d'Ivoire.

N'GORAN Kouadio Adolphe, Docteur en Histoire Contemporaine, Université Peleforo GON COULIBALY, Côte d'Ivoire.

SIGNAUX Affouminou Emmanuel, Docteur en Histoire Contemporaine, Université Peleforo GON COULIBALY, Côte d'Ivoire.

COORDONNATEURS DE PUBLICATION :

KONE Kiyali, Docteur en Histoire Moderne et Contemporaine, Université Peleforo GON COULIBALY, Côte d'Ivoire,

KOUAME N'founoum Parfait Sidoine, Docteur en Histoire Moderne et Contemporaine, Université Peleforo GON COULIBALY, Côte d'Ivoire.

TRESORIERE :

SORO Yéfounignigui Marie -Laure, Docteur en Histoire Moderne et Contemporaine, Université Peleforo GON COULIBALY, Côte d'Ivoire.

CHARGES DE DIFFUSION :

ABE Abé Laurent, Docteur en Histoire Contemporaine, Université Peleforo GON COULIBALY, Côte d'Ivoire.

ANGU Bleou Sylvain, Docteur en Histoire Contemporaine, Université Peleforo GON COULIBALY, Côte d'Ivoire.

ATCHIE Amon Guy Serge, Docteur en Histoire Médiévale, Université Peleforo GON COULIBALY BAKAYOKO Yaya, Docteur en Histoire Médiévale, Université Peleforo GON COULIBALY, Côte d'Ivoire.

DIOMANDÉ Vallet Samuel, Docteur en Histoire Moderne et Contemporaine, Université Peleforo GON COULIBALY, Côte d'Ivoire.

Fatoumata BAMBA, Docteur en Histoire Contemporaine, Université Peleforo GON COULIBALY, Côte d'Ivoire.

KOUADIO Yao Clément, Docteur en Histoire Contemporaine, Université Peleforo GON COULIBALY, Côte d'Ivoire.

LASME Yao Jean Terence Gauthier, Docteur en archeologie, Université Peleforo GON COULIBALY, Côte d'Ivoire.

OUATTARA Brahim, Docteur en Histoire Contemporaine, Université Peleforo GON COULIBALY, Côte d'Ivoire.

OUATTARA Issouf, Docteur en Histoire Médiévale, Université Peleforo GON COULIBALY, Côte d'Ivoire.

TUO Zie, Docteur en Histoire Contemporaine, Université Peleforo GON COULIBALY, Côte d'Ivoire.

WEBMASTER : COULIBALY Souleymane, Docteur en Histoire Contemporaine, Université Peleforo GON COULIBALY, Côte d'Ivoire.

ÉDITEUR : Département d'Histoire, Université Peleforo GON COULIBALY Website : <https://www.revuetefal-pitya.net>

COMITE SCIENTIFIQUE

Abass Souleymane SANGARE, Professeur Titulaire d'Histoire Médiévale, Université Alassane Ouattara, Côte d'Ivoire.

Aboulaye BATHILY, Professeur Titulaire d'Histoire, Université Cheick Anta Diop-Sénégal
Blesson Florent SOHI, Maître de Conférences en Histoire moderne, Université Felix Houphouët Boigny-Côte d'Ivoire.

Koffi Antoine GOLE, Professeur Titulaire d'Histoire, Université Alassane Ouattara- Côte d'Ivoire.

Moritié CAMARA, Professeur Titulaire d'Histoire des Relations Internationales, Université Alassane Ouattara- Côte d'Ivoire.

Nohadani Syrus AHMADI, Maître de Conférences en Géopolitique, Tarbiat Modares University- République Islamique d'Iran.

Odile GOERG, Professeure émérite d'Histoire de l'Afrique contemporaine, Université Paris Cité-CESSMA

Ouakoubo Gaston GNABRO, Professeur Titulaire d'Histoire des techniques, Université Peleforo GON COULIBALY, Côte d'Ivoire.

Siméon KOUAKOU, Professeur Titulaire d'archéologie, Université Felix Houphouët-Boigny Côte d'Ivoire.

Simon-Pierre M'BRA EKANZA, Professeur Titulaire d'Histoire, Professeur Émérites du Cameroun, Université Felix Houphouët-Boigny – Côte d'Ivoire

Tanoh Raphaël BEKON, Professeur Titulaire d'Histoire économique et sociale, Université Alassane Ouattara, Côte d'Ivoire.

Cho Julie Eunice BROU, Maître de Conférences en Histoire moderne et contemporaine, Université Felix Houphouët Boigny-Côte d'Ivoire.

Jean-Noël LOUCOU, Professeur Titulaire d'Histoire, Université Felix Houphouët-Boigny Côte d'Ivoire.

Théophile KOUI, Professeur Titulaire Études Ibériques et Civilisations Latino-Américaines, Université Felix Houphouët-Boigny- Côte d'Ivoire

Comlan Jérôme ALLADAYE, Professeur Titulaire d'Histoire, Université d'Abomey-Calavi Benin.

Ibrahim Muhammed SAADAOUI, Professeur d'Histoire Moderne et Contemporaine, Université de Tunisie. President de la Tunisian World Center for Studies, Research, and Development et de la Tunisian-Mediterranean Association for Historical, Social and Economic Studies. Tunisie)

Ousseynou FAYE, Professeur Titulaire d'Histoire, Université Cheick Anta Diop –Sénégal.

Kouamé René ALLOU, Professeur Titulaire d'Histoire, Université Felix Houphouët-Boigny - Côte d'Ivoire.

Mahomed N'GUESSAN, Professeur Titulaire d'Histoire politique, Université Felix Houphouët-Boigny -Côte d'Ivoire.

Tiona OUATTARA, Directeur de Recherche d'Histoire, Université Felix Houphouët-Boigny - Côte d'Ivoire.

COMITE DE REDACTION

ABE Abé Laurent,

AGUIE Yhattey Hervé Thierry,

ANGU Bleou Sylvain,

ATCHIE Amon Guy Serge,

BAKAYOKO Yaya,

COULIBALY Souleymane,

DIOMANDÉ Vallet Samuel,

Fatoumata BAMBA,

KEWO Zana,

KOFFI Amani,

KONE Kiyali,

KOUADIO Yao Clément,

KOUAME N'founoum Parfait Sidoine,

LASME Yao Jean Terence Gauthier,

N'GORAN Kouadio Adolphe,

OUATTARA Brahim,

OUATTARA Eugenie,

OUATTARA Issouf,

SIGNAUX Affouminou Emmanuel,

SORO Yéfounnigui Marie -Laure,

TUO Zie.

COMITE DE LECTURE

Djidjé Jacques KAZIO, Docteur en archéologie, Université de Bondoukou

Awa SOROGO, Docteur en Histoire Moderne et contemporaine, Université Alassane Ouattara

Antoine KRA, Maître Assistant d'Histoire économique et sociale, Université Alassane Ouattara -Côte d'Ivoire.

Tiantio SANOGO, Institut Nationale Supérieur des Arts et de l'Action Culturelle, Abidjan

Salif KINDREBEOGO, Maître de Conférences en Histoire des relations Internationales, Université Norbert Zongo de Koudougou.

Nohan SIDIBE, Docteur en Histoire du travail et Histoire économique, Université de San Pedro-Côte d'Ivoire.

Nahoua Karim SILUE, Docteur en Histoire des Relations Internationales, Université Alassane Ouattara.

N'Goran Gédéon BANGALI, Maître de Conférences d'Histoire des Relations Internationales, Université Jean Lorougnon Guede -Côte d'Ivoire.

N'dri Laurent KOUAKOU, Maître de Conférences d'Histoire des Relations Internationales, Université Alassane Ouattara -Côte d'Ivoire.

N'doua Etienne ETTIEN, Docteur en archéologie, Université Félix Houphouët Boigny, Abidjan.

Moutari Moussa MAMAN, Docteur en Histoire Sociopolitique, Université Djibo Hamani de Tahoua/Niger.

Mitanhantcha YEO, Docteur en archéologie, Université Alassane Ouattara- Côte d'Ivoire.

Mamadou Lamine DEMBELE, Professeur Titulaire du Mali / Maître de Conférences du CAMES en Histoire du droit et des institutions, Université des Sciences Juridiques et Politiques de Bamako (USJPB) –Mali.

Kpassigué Gilbert KONE, Docteur en Histoire Moderne et contemporaine, Université Alassane Ouattara

Kouakou Sylvain KOFFI, Docteur en archéologie, Université Félix Houphouët Boigny, Abidjan.

Kouakou Désiré M'BRA, Maître de Conférences en Histoire du peuplement, Université Alassane Ouattara Côte d'Ivoire.

Kouadio René BOUADI, Docteur en archéologie, Jean Lorougnon Guédé, Daloa Idrissa BA, Maître de Conférences d'Histoire Médiévale, Université Cheik Anta Diop- Sénégal.

Harouna YEO, Docteur en archéologie, Université Félix Houphouët Boigny, Abidjan. Guy-

Roland TIE BI GALLA, Docteur en archéologie, Université Félix Houphouët Boigny, Abidjan.

Gninin Aicha TOURE, Docteur en archéologie, Université Félix Houphouët Boigny, Abidjan.

Ernest YAOBI, Maître de Conférences d'Histoire des Religions, Université Félix Houphouët Boigny, Côte d'Ivoire

Dognima Lassina COULIBALY, Docteur en Histoire Moderne, Université Felix Houphouët Boigny, Côte d'Ivoire

Atché Michel AKA, Docteur en archéologie, Université de San Pedro

Abdoulaye BAMBA, Maître de Conférences d'Histoire des Relations Internationales, Université Felix Houphouët-Boigny -Côte d'Ivoire.

SOMMAIRE

1. Tiasvi Yao Raoul AGBAVON, Lecture du jeu des possibles jacobien à partir du déterminisme bernardien : une continuité épistémologique	1-11
2. El Hadji Malick DÈME & Younouss DIOP, Héliopolis, porte du ciel : Réception et Transmission des messages divins en Égypte ancienne	12-27
3. Maman Moutari MOUSSA IBRAH & Addo MAHAMANE & François WASSOUNI, Les savoir-faire techniques en Afrique au Sud du Sahara pendant la période précoloniale	28-43
4. Salif KIENDREBEOGO & Yaya SAWADOGO & Tiéwendé Jean BALIMA, Coopération, peuplement et mise en valeur du bassin de la Volta (1966-2002)	44-60
5. Ibrahima Khalilou & Khady Ndoye DIAGNE, Regard ethnographique sur l'activité céramique en milieu wolof au Sénégal : la caste des potières internes	61-80
6. Sébastien GUIPO, L'école burkinabé face au défi sécuritaire : situation des élèves déplacés dans la province du Zondoma (2015-2024)	81-96
7. Essou Koffi Benjamin MIEZAN & Bonzou Ella ESSEY épouse OHOUO, Service des grandes endémies en Côte d'Ivoire : instrument de lutte contre les maladies endémo-épidémiques (1959-1969)	97-109
8. Moussa Fadiala BOCOUM, L'implantation de la mine de lithium de Bougouni face à la vulnérabilité locale	110-124
9. Kossia Blandine KRA, Pathologies du personnel des forts de la Côte de l'Or (XVIIe-XIXe siècle)	125-138
10. Kouamé Koffi, Systèmes éducatifs en Afrique et problématique de l'employabilité : défis, enjeux et perspectives de transformation	139-154
11. Mitanhantcha YEO, La céramique dans la restauration à Gbèkèkro (Côte d'Ivoire)	155-167
12. Cédric-Aurel MANZENZA, La place du dieu Osiris dans les croyances égyptiennes (2778-1085 av. J-C)	168-180
13. Olive Pulchérie ITOUMBA & Eric Damien BIYOGHE BI ELLA, Longévité du pouvoir d'Omar Bongo Ondimba au Gabon : mécanismes de pérennisation et impacts politiques, économiques et sociaux (1967-2009)	181-202
14. N'founoum Parfait Sidoine KOUAME, Les Siti dans le Royaume de Bouna du XVIIe siècle au XIXe siècle	203-214

15. ABDOURHIMOU Hassane, Les enjeux des alliances politico-militaires entre le Zigui (Dosso) et le Kebbi (Argungu) de 1831 à 1856	215-228
16. BIRBA Noaga, Approche ethnoarchéologique de l'art de la terre cuite chez les potières de Gaoua (Burkina Faso)	229-247
17. DEMBO YANGA, L'entreprenariat des Manjack en Casamance au temps de la colonie : 1850 – 1960	248-272
18. Jean-Max Pamphil BENIE & Massandjé FADIKA KANO, Violence politique et gouvernance impériale dans le Songhay au XVe XVIe siècles	273-287
19. Gaoussou KAGNASSY, Le conflit de 2026 entre l'Iran et l'axe israélo-américain : leçons technologiques pour l'Afrique	288-304
20. Awa SOROGO, Evolution de l'esclavage dans le Baoulé-faafouê 1721-1911	305-318
21. Adama SAWADOGO & Moctar SANFO, Authenticité et mutations du mariage des Mossé du Sandbontenga au Burkina Faso	319-336
22. DOGNON Elavagnon Dorothée, La réécriture poétique de la mémoire par l'esthétique d'archive dans le cinéma ouest-africain	337-357
23. ANIN PATRICIA-CLAIRE N'CHO Epouse NOGBOU, Mysticisme soufi, pouvoir urbain et identité savante en Afrique de l'Ouest du XVème au XVIème siècle	358-375
24. Richard Codjo AKODANDE HONMA, De la pénombre à la lumière : l'aménagement urbain comme vecteur de sécurité nocturne au Benin 2016-2026 à travers les trajectoires de Cotonou, Porto-Novo et Parakou	376-392
25. Paul SALATOU, Le fondement de la réforme éducative du Réseau École et Développement (RED) : 1989-2011	393-408
26. MONGA Arthur Dénos & YRO Timbo Adler Vivien, Décryptage écocritique des mythes totémiques Wê de Côte d'Ivoire : les exemples des mythes de la poule et du poisson	409-423

SYSTEMES EDUCATIFS EN AFRIQUE ET PROBLEMATIQUE DE L'EMPLOYABILITE : DEFIS, ENJEUX ET PERSPECTIVES DE TRANSFORMATION

Kouamé Koffi

Université Peleforo GON COULIBALY, Korhogo (RCI)

e-mail : drkofi2018@gmail.com

Résumé

Cet article aborde la question des systèmes éducatifs en Afrique face aux exigences actuelles en matière d'employabilité. Bien que des avancées aient été réalisées en ce qui concerne l'accès à l'éducation, de nombreux pays africains continuent d'être confrontés à un écart significatif entre les formations offertes et les compétences recherchées sur le marché de l'emploi. L'objectif principal de cette recherche est d'explorer les dysfonctionnements structurels ainsi que les limitations des systèmes éducatifs africains, d'évaluer leurs répercussions sur l'insertion professionnelle des diplômés et de proposer des pistes de transformation qui tiennent compte des réalités du continent. Cette étude s'appuie sur une analyse documentaire qui adopte une approche analytique, comparative et critique. Elle s'inspire des travaux de Theodore W. Schultz (1961), Gary S. Becker (1964), Joseph Ki-Zerbo (1990) et Martha C. Nussbaum, afin d'examiner les enjeux de l'éducation, du développement humain et de la citoyenneté démocratique dans les sociétés modernes. L'analyse met en avant plusieurs facteurs qui contribuent au chômage et au sous-emploi des jeunes diplômés, tels que l'inadéquation entre les programmes d'études et les besoins économiques, la faiblesse de la formation technique et professionnelle, le manque d'infrastructures éducatives et l'impact des évolutions technologiques. Elle insiste sur l'importance de réformer les politiques éducatives en se basant sur l'innovation pédagogique, le développement des compétences numériques, le renforcement des collaborations entre établissements scolaires et entreprises, ainsi que la promotion de l'entrepreneuriat pour que l'éducation devienne un véritable moteur du développement des économies nationales.

Mots-clés : Systèmes éducatifs africains ; Employabilité ; Formation professionnelle ; Compétences numériques ; Marché du travail.

EDUCATIONAL SYSTEMS IN AFRICA AND THE PROBLEM OF EMPLOYABILITY: CHALLENGES, ISSUES, AND PROSPECTS FOR TRANSFORMATION

Abstract

This article addresses the issue of education systems in Africa in light of current employability requirements. Although progress has been made in terms of access to education, many African countries continue to face a significant gap between the training programs offered and the skills sought in the job market. The main objective of this research is to explore the structural dysfunctions and limitations of African education systems, to assess their impact on graduates' entry into the workforce, and to propose avenues for transformation that take into account the realities of the continent. This study is based on a literature review that adopts an analytical, comparative and critical approach. It draws on the work of Theodore W. Schultz (1961), Gary S. Becker (1964), Joseph Ki-Zerbo (1990), and Martha C. Nussbaum, in order to examine the challenges of education, human development, and democratic citizenship in modern societies. The analysis highlights several factors contributing to unemployment and underemployment among young graduates, such as the mismatch between academic programs and economic needs, the weakness of technical and vocational training, the lack of educational infrastructure, and the impact of technological changes. It emphasizes the importance of reforming educational policies based on pedagogical innovation, the development of digital skills, strengthening partnerships between

schools and businesses, and promoting entrepreneurship so that education can become a true driver of national economic development.

Keywords: African education systems; Employability; Vocational training; Digital skills; Labor market.

INTRODUCTION

L'éducation est un pilier fondamental du développement humain, social et économique. Depuis l'accession à l'indépendance, les pays africains ont consacré des ressources considérables à l'expansion de leurs systèmes éducatifs afin de préparer des citoyens capables de contribuer à la modernisation de leurs sociétés. Cependant, malgré les progrès notables en matière de scolarisation et d'accès à l'enseignement supérieur, un paradoxe majeur persiste : l'augmentation du nombre de diplômés ne s'accompagne pas toujours d'une insertion professionnelle adéquate. Dans plusieurs pays africains, le taux de chômage et de sous-emploi des jeunes diplômés est alarmant, mettant en lumière un fossé entre les formations proposées et les véritables besoins du marché du travail. Cette situation soulève des questions essentielles sur l'objectif même de l'éducation. Le philosophe américain John Dewey, dans son ouvrage *Démocratie et éducation*, soutenait que « l'éducation n'est pas une préparation à la vie ; elle est la vie elle-même ». (J. Dewey, 1916, p. 239). Cette conception implique que l'éducation doit aider l'individu à acquérir les compétences nécessaires pour participer activement au développement de la société. Pourtant, lorsque les systèmes éducatifs produisent des diplômés qui ont du mal à s'intégrer dans le monde économique, cela remet en cause leur efficacité sociale et leur pertinence. Dans le contexte africain, cette question est exacerbée par plusieurs facteurs, tels que la croissance démographique rapide, le manque d'infrastructures éducatives, le faible niveau d'industrialisation, le déséquilibre entre les formations proposées et les besoins du marché du travail, ainsi que les changements engendrés par la révolution numérique. Plus de 60 % de la population africaine a moins de 25 ans, ce qui crée une pression considérable sur des systèmes éducatifs souvent mal adaptés. De plus, le secteur industriel ne représente qu'environ 11 % du PIB du continent, ce qui limite les possibilités d'emploi. Chaque année, environ 10 à 12 millions de jeunes entrent sur le marché du travail, tandis que seulement 3 à 4 millions d'emplois formels sont générés, ce qui met en évidence l'ampleur du défi en matière d'employabilité. Paulo Freire affirmait que « l'éducation ne devrait pas se limiter à la simple transmission de connaissances ; elle doit être un processus de transformation permettant à chacun de devenir acteur de son propre développement ». (P. Freire, 1974, p. 78). Dès lors, l'employabilité apparaît comme un

indicateur essentiel de la performance et de la pertinence des systèmes éducatifs en Afrique. À cet égard, il est pertinent de se poser une question fondamentale : dans quelle mesure les systèmes éducatifs africains peuvent-ils répondre aux exigences d'employabilité dans un environnement économique et technologique en constante évolution ? Mieux encore, quels sont les facteurs structurels à l'origine des difficultés d'insertion professionnelle des diplômés, et quelles réformes pourraient améliorer l'adéquation entre les formations proposées et les besoins du marché de l'emploi ?

L'hypothèse défendue dans cette étude est que les problèmes d'employabilité rencontrés en Afrique découlent principalement d'un décalage entre les contenus de formation et les réalités socio-économiques actuelles. Une réforme en profondeur des systèmes éducatifs, axée sur l'innovation pédagogique, la professionnalisation des enseignements, le développement des compétences numériques et la valorisation de l'entrepreneuriat, pourrait aider à réduire cet écart. L'objectif principal de cette réflexion est d'analyser les dysfonctionnements structurels et les limites des systèmes éducatifs africains en lien avec l'employabilité, d'évaluer leurs incidences sur l'insertion professionnelle des diplômés et de proposer des perspectives de transformation en adéquation avec les réalités du continent... Cette recherche adopte une approche documentaire qui s'appuie sur trois méthodes complémentaires. La première, la méthode analytique, vise à identifier les raisons du fossé entre les formations proposées et les exigences du marché de l'emploi. La seconde, la méthode comparative, examine les politiques éducatives de divers pays africains dans le but de mettre en lumière leurs forces et leurs faiblesses. Enfin, la méthode critique évalue les réformes mises en place et suggère des voies d'amélioration pour favoriser l'employabilité des diplômés.

Pour mener à bien notre réflexion, notre analyse s'articulera autour de trois axes principaux. Nous commencerons par les fondements théoriques des systèmes éducatifs africains en rapport avec l'emploi. Ensuite, nous analyserons les enjeux socio-économiques, politiques et philosophiques liés à l'employabilité. Pour conclure, nous proposerons des perspectives de transformation pouvant favoriser l'émergence d'un système éducatif plus innovant et en phase avec les réalités contemporaines de l'employabilité.

1. Les fondements théoriques de la relation entre éducation et employabilité

La réflexion sur le lien entre éducation et employabilité nécessite une analyse des théories qui en éclairent les mécanismes. À cet égard, la théorie du capital humain est une

référence essentielle, car elle considère l'éducation comme un élément clé pour valoriser les compétences et améliorer les perspectives d'insertion sur le marché du travail.

1.1. La théorie du capital humain

Le socle théorique de la relation entre éducation et employabilité repose principalement sur la théorie du capital humain, élaborée par l'économiste américain Theodore Schultz et approfondie par Gary Becker. Cette théorie perçoit l'éducation comme un investissement productif qui permet d'accroître les compétences, les connaissances et les capacités des individus, tout comme un investissement dans le capital physique augmente la productivité des entreprises. Schultz affirme que « l'éducation est l'une des formes les plus significatives du capital humain » (T. Schultz, 1961, p. 1). Il soutient que les dépenses liées à l'éducation doivent être vues non pas comme une simple consommation, mais comme un investissement créateur de rendements économiques futurs. En développant les aptitudes intellectuelles et techniques, l'éducation améliore la productivité des individus et leurs chances d'intégration sur le marché du travail.

Dans cette même logique, Becker définit le capital humain comme « l'ensemble des connaissances, compétences et qualifications acquises par l'individu à travers l'éducation, la formation et l'expérience professionnelle » (G. Becker, 1964, p. 16). Pour lui, un niveau de formation élevé accroît la valeur économique d'un individu et sa capacité à décrocher un emploi stable et bien rémunéré. Ainsi, la théorie du capital humain établit un lien direct entre le niveau d'instruction et l'employabilité. Les personnes bénéficiant d'une formation approfondie ont généralement un avantage compétitif sur le marché du travail, car elles détiennent des compétences prisées par les employeurs. Becker souligne que « l'investissement éducatif permet d'augmenter les revenus futurs tout en diminuant le risque de chômage » (G. Becker, 1993, p. 39). Cependant, plusieurs chercheurs ont nuancé cette approche. Par exemple, Michael Spence démontre que les diplômes servent également de signal sur le marché du travail. Il déclare que « l'éducation ne développe pas seulement les compétences ; elle aide aussi les employeurs à identifier les individus les plus aptes et les plus disciplinés » (M. Spence, 1973, p. 358). Par conséquent, l'employabilité dépend non seulement des savoirs acquis, mais aussi de la valeur sociale et symbolique des qualifications obtenues. La réflexion sur le capital humain amène à envisager l'éducation non seulement comme un investissement profitable, mais aussi comme un moteur de transformation des sociétés. L'analyse de l'éducation en tant que

facteur de développement met en lumière son impact sur la promotion du bien-être collectif et de la liberté humaine.

1.2. L'éducation comme facteur de développement

En plus de sa dimension individuelle, l'éducation est également un élément fondamental pour le développement économique et social des nations. Les travaux d'Amartya Sen ont considérablement enrichi cette vision, en démontrant que le développement ne se limite pas à la seule croissance économique. Dans son ouvrage *Développement, justice, liberté*, Sen déclare que l'éducation représente une « capacité fondamentale » qui permet aux individus d'élargir « leurs libertés réelles et de participer activement à la vie économique, sociale et politique » (A. Sen, 2000, p. 53). Ainsi, l'éducation favorise l'autonomie, l'initiative et la capacité à saisir les opportunités offertes par l'environnement. Cette perspective rejoint les analyses de Jacques Delors dans le rapport de l'UNESCO intitulé *L'Éducation : un trésor est caché dedans*. Selon Delors, l'éducation doit permettre à chaque individu « d'apprendre à connaître, d'apprendre à faire, d'apprendre à vivre ensemble et d'apprendre à être » (J. Delors, 1996, p. 91). Ces quatre piliers illustrent comment l'éducation contribue à la formation complète de la personne et à son intégration harmonieuse dans la société.

De plus, de nombreuses recherches en éducation montrent que les pays qui investissent massivement dans l'éducation obtiennent généralement des taux de croissance économique, d'innovation technologique et de productivité plus élevés. Pour la Banque mondiale (2019), l'accumulation de capital humain est aujourd'hui l'un des principaux facteurs de développement durable et de compétitivité des économies modernes. Dans ce contexte, l'employabilité se présente comme l'une des conséquences majeures de l'éducation. En dotant les individus de compétences en phase avec les évolutions du marché du travail, l'éducation facilite l'accès à l'emploi, réduit la pauvreté et encourage la mobilité sociale. Elle contribue ainsi à bâtir une société plus inclusive et prospère. Bien que les bienfaits de l'éducation pour le développement soient largement reconnus, leur mise en œuvre dépend des réalités spécifiques de chaque société. Cette constatation incite à porter notre attention sur les perspectives africaines, où l'éducation est confrontée à des défis liés à l'émancipation individuelle, à la cohésion sociale et au développement durable.

1.3. La perspective africaine de l'éducation

La réflexion sur l'éducation en Afrique évolue dans un contexte unique, marqué par les enjeux du développement, de la décolonisation culturelle et de la transformation sociale. Plusieurs penseurs africains ont souligné l'importance de concevoir une éducation adaptée aux réalités du continent. L'historien burkinabè Joseph Ki-Zerbo considère l'éducation comme un levier essentiel pour l'émancipation africaine. Il affirme que « on ne développe pas, on se développe » (J. Ki-Zerbo, 1990, p. 16). Cette célèbre formule souligne que le véritable développement ne peut être imposé de l'extérieur, mais doit être porté par les populations elles-mêmes, à travers l'acquisition de connaissances, de compétences et d'une conscience critique. Selon Ki-Zerbo, l'école africaine doit préparer des citoyens capables de comprendre leur environnement, de valoriser leurs cultures et de contribuer activement au développement de leurs communautés. Ainsi, l'éducation ne doit pas uniquement viser l'obtention de diplômes, mais également s'orienter vers la résolution des problématiques économiques et sociales auxquelles les sociétés africaines font face. Dans le même sens, Paulo Freire, dont les théories ont eu un impact considérable sur les systèmes éducatifs des pays du Sud, soutient l'idée d'une « pédagogie de la conscientisation » qui aide les apprenants à devenir des acteurs de leur propre transformation sociale. Cette approche trouve une résonance particulière en Afrique, où l'éducation est souvent considérée comme un moyen de libération et de développement communautaire.

En outre, des chercheurs africains, tels que Francis Nyamnjoh (2004) et Mahamadou Issoufou (2015), soulignent l'importance d'ajuster les programmes de formation aux véritables besoins des économies africaines. Ils mettent en évidence que le fossé entre les compétences enseignées et les attentes du marché du travail est l'une des principales raisons du chômage parmi les diplômés. Ainsi, du point de vue africain, la connexion entre éducation et employabilité ne peut être perçue uniquement à travers le prisme économique du capital humain. Elle doit également prendre en compte les dimensions culturelles, sociales et communautaires du développement. Par conséquent, une éducation pertinente est celle qui favorise à la fois l'insertion professionnelle des apprenants et la transformation durable des sociétés africaines.

En un mot, les fondements théoriques qui établissent le lien entre éducation et employabilité reposent sur trois approches complémentaires : la théorie du capital humain, qui met l'accent sur l'investissement dans l'éducation, la conception de l'éducation comme levier de

développement humain et social, et la perspective africaine qui insiste sur l'adaptation des systèmes éducatifs aux réalités du continent. Ces différentes approches illustrent que l'éducation est un outil stratégique pour améliorer l'employabilité des individus et favoriser le développement durable des sociétés. Bien que les théories suggèrent un lien fort entre éducation et employabilité, les systèmes éducatifs africains éprouvent encore des difficultés à traduire cette relation en résultats concrets sur le marché du travail. Cette réalité soulève la nécessité d'examiner les principales limites auxquelles ils font face.

2. Les limites des systèmes éducatifs africains face aux exigences de l'employabilité

Les systèmes éducatifs africains ont certes réalisé des avancées notables en matière d'accès à l'éducation, mais ils peinent encore à s'ajuster efficacement aux exigences d'un marché du travail en constante évolution. Cette situation met en lumière une limite essentielle : le décalage entre les compétences acquises durant la formation et celles recherchées par les employeurs. L'examen de cette problématique permet de mieux comprendre les difficultés d'insertion professionnelle rencontrées par de nombreux diplômés africains.

2.1. L'inadéquation entre formation et marché du travail

Un des défis majeurs des systèmes éducatifs africains est le fossé persistant entre les formations offertes par les établissements d'enseignement et les exigences réelles du marché du travail. Ce décalage se manifeste par une faible adéquation entre les compétences des diplômés et celles que recherchent les employeurs. Alors que les économies africaines subissent des transformations profondes sous l'effet de la mondialisation, de la révolution numérique et de l'évolution des structures productives, les programmes d'enseignement restent souvent très théoriques et peu adaptés aux réalités socio-économiques actuelles.

Dans plusieurs pays d'Afrique, les parcours universitaires continuent de privilégier l'acquisition de connaissances théoriques au détriment du développement de compétences pratiques et professionnelles. Par exemple, en Côte d'Ivoire, de nombreux diplômés en sciences humaines et sociales éprouvent des difficultés à trouver un emploi en raison de la faible reconnaissance professionnelle de leurs qualifications. Dans son ouvrage *Une société sans école* publié en 1971, Ivan Illich souligne que l'école institutionnelle opère fréquemment en décalage avec les véritables besoins de la société. En évoquant la « déconnexion entre l'institution scolaire et les

réalités sociales », il fait référence au fait que les connaissances dispensées, les approches pédagogiques et les qualifications délivrées ne correspondent pas toujours aux défis concrets, aux compétences pratiques, ni aux exigences économiques, culturelles ou communautaires des individus. Il affirme que cette situation entraîne une forme d'éducation qui privilégie la reproduction du système scolaire plutôt que le développement de l'autonomie, de la pensée critique et de la capacité des personnes à apprendre au quotidien. Bien que le pays ait connu une croissance économique significative ces dernières années, cela ne s'accompagne pas toujours d'une absorption adéquate de la main-d'œuvre qualifiée. En réponse à cette situation, les autorités ont lancé divers programmes destinés à améliorer la formation professionnelle et à encourager l'entrepreneuriat chez les jeunes. A titre d'exemple, le Programme Jeunesse du Gouvernement (PJ-Gouv) favorise l'intégration socio-professionnelle, tandis que l'Agence Emploi Jeunes (AEJ) offre un accompagnement aux jeunes via des formations, des stages et un soutien à la création d'entreprises. Cependant, le défi de l'adéquation entre formation et emploi demeure majeur.

Selon Joseph Ki-Zerbo, l'éducation en Afrique est marquée par un héritage colonial qui favorise la reproduction de savoirs académiques au détriment de compétences directement applicables au progrès économique et social. Il déclare que « l'école africaine forme souvent des candidats à l'emploi plutôt que des créateurs d'emplois ». ». (J. Ki-Zerbo, 1990, p. 112). Cette constatation est également partagée par Albert Tévoédjrè, qui fait remarquer que « les systèmes éducatifs africains continuent de produire des diplômés dont les qualifications ne correspondent pas aux exigences des secteurs en croissance ». (A. Tévoédjrè, 1978, p. 156). Les entreprises soulignent régulièrement le manque de compétences pratiques, d'esprit d'initiative et de maîtrise des nouvelles technologies chez les jeunes diplômés. Dans le même ordre d'idée, Martha Nussbaum souligne que l'éducation ne doit pas se limiter à la transmission de connaissances théoriques, mais aussi développer les capacités permettant aux individus de participer activement à la vie économique et sociale. Pour elle, « les sociétés démocratiques ont besoin de citoyens capables de résoudre des problèmes concrets et de s'adapter à un monde en constante évolution ». (M. Nussbaum, 2011, p. 25). Le décalage entre formation et emploi nuit ainsi à l'insertion professionnelle des jeunes et constitue un obstacle significatif au développement économique du continent. Cela révèle l'urgence d'une réforme en profondeur des curricula pour mieux aligner les exigences académiques avec les besoins des économies nationales. Ce décalage entre les formations proposées et les véritables besoins du marché du travail peut être largement attribué aux insuffisances structurelles des systèmes éducatifs

africains. Parmi celles-ci, la faiblesse de l'enseignement technique et professionnel se révèle être l'un des principaux facteurs de cette déconnexion.

2.2. La faiblesse de l'enseignement technique et professionnel

Une autre limite significative des systèmes éducatifs en Afrique réside dans la faible reconnaissance de l'enseignement technique et de la formation professionnelle. Dans de nombreux pays du continent, les cursus académiques généraux sont souvent jugés plus prestigieux que les formations techniques, ce qui engendre une surcharge des universités et une pénurie de compétences intermédiaires, pourtant cruciales pour le développement économique. Selon Theodore Schultz, « l'éducation technique représente un investissement essentiel en capital humain, car elle contribue à améliorer la productivité des individus et à favoriser la croissance économique » (T. Schultz, 1971, p. 35). Cependant, en Afrique, les infrastructures dédiées à la formation professionnelle restent souvent inadéquates, mal financées et mal équipées.

Les travaux de Gary Becker indiquent également que « le progrès économique est largement tributaire de la capacité des systèmes éducatifs à former des compétences pouvant être directement appliquées dans les secteurs productifs » (G. Becker, 1993, p. 17). Pourtant, de nombreux établissements techniques en Afrique éprouvent des difficultés à se doter d'équipements modernes, de ressources pédagogiques appropriées et de collaborations avec le secteur privé. Cette situation est d'autant plus préoccupante dans un contexte de transformation numérique et d'industrialisation progressive de certaines économies africaines. D'après un rapport de l'Organisation Internationale du Travail, les employeurs sur le continent font régulièrement état de leurs difficultés à recruter des techniciens qualifiés dans des domaines tels que l'industrie, les technologies numériques, l'agriculture moderne et les services spécialisés. À ce propos, John Dewey avait déjà souligné que « l'éducation doit établir un lien étroit entre la théorie et la pratique pour préparer les apprenants à résoudre les problèmes concrets de leur environnement » (J. Dewey, 1916, p. 204). Cette conception reste particulièrement pertinente dans le contexte africain actuel, où le renforcement de la formation technique est une condition clé pour améliorer l'employabilité des jeunes. Par conséquent, la valorisation de l'enseignement technique et professionnel ne devrait plus être considérée comme une option secondaire, mais comme un levier stratégique pour transformer l'économie et la société. En clair, les faiblesses de l'enseignement technique et professionnel limitent les opportunités d'acquisition de compétences directement applicables dans l'économie,

contribuant ainsi à un phénomène de plus en plus alarmant : le chômage des diplômés, qui témoigne d'une crise structurelle en matière d'employabilité.

2.3. Le chômage des diplômés : symptôme d'une crise structurelle

L'augmentation du chômage parmi les diplômés est l'une des conséquences les plus manifestes des dysfonctionnements des systèmes éducatifs en Afrique. Ce phénomène illustre à la fois les difficultés d'insertion professionnelle des jeunes et les limites structurelles des modèles de développement adoptés par de nombreux pays africains. Pierre Bourdieu a noté que « les diplômes constituent traditionnellement un capital culturel pouvant favoriser l'intégration sociale et professionnelle ». (P. Bourdieu, 1979, p. 142). Toutefois, lorsque l'économie ne parvient pas à absorber les compétences produites par le système éducatif, la valeur sociale de ces diplômes tend à diminuer. Cela est particulièrement visible dans plusieurs nations africaines où l'expansion de l'enseignement supérieur n'a pas été accompagnée d'une croissance adéquate du tissu économique. Joseph Stiglitz a souligné que « l'investissement dans l'éducation ne génère des effets positifs que s'il est intégré dans une stratégie globale de développement orientée vers la création d'emplois » (J. Stiglitz, 2006, p. 87). Pour Achille Mbembe, le chômage élevé des jeunes constitue un défi majeur pour les sociétés africaines, car il « génère précarité, frustrations sociales et parfois instabilité politique » (A. Mbembe, 2010, p. 219). Cela met en lumière les difficultés rencontrées par les États pour articuler de manière efficace les politiques éducatives et économiques.

L'examen des limites des systèmes éducatifs en Afrique montre que l'inadéquation des formations, la faiblesse de l'enseignement technique et la hausse du chômage des diplômés sont des obstacles significatifs à l'employabilité des jeunes. Face à ces enjeux, il est impératif de considérer les réformes nécessaires pour faire de l'éducation un véritable catalyseur de développement humain et de transformation socio-économique en Afrique. Les difficultés d'insertion professionnelle observées sur le continent trouvent leur origine dans plusieurs facteurs interdépendants. L'inadéquation entre les formations et les exigences du marché du travail, associée à la faiblesse de l'enseignement technique et professionnel, contribue à l'augmentation du chômage des diplômés, qui représente aujourd'hui l'une des manifestations les plus marquantes de la crise structurelle de l'employabilité en Afrique. Après avoir examiné les insuffisances des systèmes éducatifs face aux exigences d'employabilité, il est essentiel d'explorer les réformes à entreprendre pour transformer l'éducation en un véritable outil d'insertion professionnelle et de développement socio-économique.

3. Perspectives de réforme pour une meilleure employabilité des jeunes africains

L'amélioration de l'employabilité des jeunes en Afrique est désormais un impératif pour le développement économique et social. Malgré les efforts déployés par les États et les institutions d'enseignement supérieur, un fossé persiste entre les compétences acquises à l'université et les attentes du marché du travail. Dans ce contexte, plusieurs réformes sont nécessaires pour aligner la formation académique sur les réalités économiques actuelles. Parmi ces réformes, il est crucial d'adapter les programmes aux besoins du marché, de renforcer les partenariats entre universités et entreprises, ainsi que de promouvoir l'entrepreneuriat et l'innovation.

3.1. L'adaptation des curricula aux réalités économiques

L'inadéquation entre les formations universitaires et les exigences réelles du marché de l'emploi est l'une des principales causes du chômage des diplômés en Afrique. Dans de nombreux pays du continent, les programmes d'études restent très théoriques et ne répondent pas suffisamment au développement des compétences pratiques recherchées par les employeurs. L'économiste Theodore Schultz a affirmé que « le capital humain est un facteur clé de la croissance économique, car l'éducation permet d'augmenter la productivité des individus » (T. Schultz, 1971, p. 26). Pour que cet objectif se réalise, l'enseignement doit être aligné sur les besoins socio-économiques de son environnement. Dans le contexte africain, cela implique une révision régulière des programmes pour intégrer les compétences numériques, les langues étrangères, la gestion de projets, la résolution de problèmes complexes et les aptitudes entrepreneuriales. Jacques Delors, dans son rapport à l'UNESCO, a souligné que l'éducation du XXI^e siècle doit permettre aux apprenants non seulement « d'apprendre à connaître » mais aussi « d'apprendre à faire » (J. Delors, 1996, p. 91). Par ailleurs, la quatrième révolution industrielle transforme en profondeur les métiers et les qualifications demandées sur le marché de l'emploi. Dans cette optique, Klaus Schwab a déclaré que « les systèmes éducatifs doivent préparer les apprenants à un environnement caractérisé par l'automatisation, l'intelligence artificielle et l'innovation technologique continue » (K. Schwab, 2016, p. 44). Les universités africaines pourraient ainsi tirer profit d'une approche axée sur les compétences plutôt que sur la simple transmission de connaissances théoriques. Une telle réforme améliorerait l'insertion professionnelle des diplômés tout en renforçant la compétitivité des économies africaines.

Le Rwanda se positionne aujourd'hui comme un modèle en matière de réforme éducative en Afrique. Le pays a orienté ses efforts vers les domaines des sciences, des technologies, de l'ingénierie et des mathématiques, tout en mettant en avant l'enseignement numérique. La stratégie éducative du Rwanda s'inscrit dans un cadre de développement axé sur l'économie du savoir. Les écoles sont progressivement dotées d'infrastructures numériques, et les formations techniques sont promues. De son côté, le Ghana a lancé des réformes significatives dans le secteur de l'enseignement technique et professionnel, en modernisant les centres de formation et en renforçant les collaborations avec le secteur privé. Cette démarche vise à réduire l'écart entre les compétences des diplômés et les exigences du marché de l'emploi, tout en encourageant l'auto-emploi et l'esprit entrepreneurial. L'Afrique du Sud, quant à elle, dispose d'un des systèmes universitaires les plus avancés du continent, avec des universités qui entretiennent des liens étroits avec les secteurs industriels et technologiques. Cependant, le pays fait toujours face à des inégalités héritées de l'apartheid, limitant l'accès équitable aux opportunités éducatives et professionnelles. Le défi réside donc dans la conciliation entre excellence académique et inclusion sociale.

Pour résoudre de manière durable le problème de l'employabilité en Afrique, il ne suffit pas de réformer les contenus d'enseignement. Il est également crucial d'établir une connexion plus forte entre les universités et les entreprises, tout en valorisant l'initiative et l'innovation, qui sont essentielles à la création d'économies compétitives et inclusives.

3.2. Le renforcement des partenariats université-entreprise

Une autre réforme majeure concerne le renforcement des relations entre les institutions de formation et le secteur productif. Dans de nombreux pays africains, les universités restent souvent déconnectées des réalités économiques, ce qui limite la pertinence de certaines formations. Comme le rappelle Peter Drucker, les organisations modernes reposent de plus en plus sur la connaissance appliquée et l'innovation, nécessitant ainsi une collaboration constante entre les centres de production de savoir et les acteurs économiques.

Le rapprochement entre les universités et les entreprises peut se manifester de différentes manières, comme les stages professionnels obligatoires, les formations en alternance, les projets tutorés, les programmes de mentorat, l'implication des professionnels dans l'élaboration des programmes ou encore la création de centres de recherche appliquée. Ces initiatives offrent aux étudiants une expérience pratique tout en développant les compétences

recherchées par les employeurs. Cette approche rejoint les idées de John Dewey, qui affirmait que l'éducation doit être liée à l'expérience concrète et à la vie sociale. L'apprentissage devient ainsi un processus interactif où les connaissances théoriques sont confrontées aux réalités du terrain. De plus, les partenariats entre universités et entreprises facilitent la transition vers l'emploi en atténuant l'incertitude liée au recrutement des jeunes diplômés. Ils orientent également la recherche universitaire vers la résolution des problèmes économiques et sociaux rencontrés par les sociétés africaines.

Joseph Stiglitz souligne que l'économie de la connaissance dépend de la capacité des institutions à produire, diffuser et valoriser le savoir pour le développement. Ainsi, renforcer les synergies entre universités et entreprises apparaît comme un levier stratégique pour améliorer l'employabilité des jeunes. Pour répondre aux défis de l'employabilité, il est nécessaire d'adapter les curricula aux besoins économiques, de développer les partenariats avec le secteur privé et de promouvoir l'entrepreneuriat ainsi que l'innovation.

3.3. La promotion de l'entrepreneuriat et de l'innovation

Face à la pénurie d'emplois salariés dans de nombreux pays africains, l'entrepreneuriat représente une alternative cruciale pour l'insertion professionnelle des jeunes diplômés. Les universités ne doivent plus uniquement former des demandeurs d'emploi, mais également des créateurs d'emplois. Cette notion est soutenue par les travaux de Joseph Schumpeter, qui voit l'entrepreneur comme un acteur clé de l'innovation et du développement économique. Selon lui, la croissance découle du processus de "destruction créatrice", où de nouvelles activités remplacent les anciennes grâce à l'initiative entrepreneuriale. Dans le contexte africain, la promotion de l'entrepreneuriat nécessite l'intégration de modules spécifiques dans les formations universitaires, la création d'incubateurs d'entreprises, le développement de laboratoires d'innovation, ainsi que l'établissement de mécanismes de financement adaptés pour les jeunes entrepreneurs. Muhammad Yunus souligne que l'accès aux ressources financières est essentiel pour le succès entrepreneurial des jeunes. Les États africains et les institutions financières devraient donc renforcer leur soutien aux initiatives entrepreneuriales issues des universités.

En outre, l'innovation ne se limite pas aux technologies avancées. Elle inclut également les innovations sociales, agricoles, éducatives et environnementales qui répondent aux besoins des populations africaines. Comme l'affirme Amartya Sen, le développement doit être perçu

comme un processus d'expansion des capacités humaines, permettant aux individus de s'impliquer activement dans la transformation de leur société. La promotion de l'entrepreneuriat et de l'innovation contribue ainsi non seulement à l'employabilité des jeunes, mais également à la création de richesses, à la lutte contre la pauvreté et au développement durable du continent. Améliorer l'employabilité des jeunes en Afrique nécessite une transformation en profondeur des systèmes d'enseignement supérieur. L'adaptation des programmes aux réalités économiques, le renforcement des partenariats entre universités et entreprises, ainsi que la promotion de l'entrepreneuriat apparaissent comme des axes de réforme complémentaires. En favorisant l'acquisition de compétences pertinentes, l'expérience professionnelle et l'esprit d'initiative, ces mesures pourraient réduire l'écart entre formation et emploi, tout en faisant de la jeunesse africaine un véritable moteur de développement économique et social.

CONCLUSION

Au terme de cette analyse, il est clair que la question de l'employabilité représente aujourd'hui l'un des enjeux majeurs pour les systèmes éducatifs en Afrique. Bien que l'accès à l'éducation ait connu des progrès significatifs ces dernières décennies, les difficultés rencontrées par les diplômés pour intégrer le marché du travail mettent en lumière les limites d'un modèle éducatif souvent hérité de l'époque coloniale et mal ajusté aux réalités économiques actuelles. Le fossé entre les compétences acquises dans les établissements scolaires et les exigences du marché du travail contribue à exacerber le chômage des jeunes, le sous-emploi et, dans certains cas, les phénomènes de fuite des cerveaux.

L'analyse réalisée montre que cette problématique ne peut être attribuée uniquement aux carences du système éducatif. Elle est également le résultat de contraintes structurelles qui touchent les économies africaines, telles qu'une industrialisation faible, un manque d'investissements productifs, une fragilité du secteur privé et une lenteur dans les transformations technologiques. Toutefois, l'éducation représente un levier stratégique qui peut soutenir les évolutions économiques et sociales du continent. Face à ces défis, plusieurs pistes de transformation se dessinent. Il est essentiel d'accentuer la professionnalisation des formations, de mettre en avant les filières techniques et professionnelles, d'intégrer davantage les compétences numériques dans les cursus éducatifs, de favoriser l'entrepreneuriat et de promouvoir une collaboration plus étroite entre les institutions éducatives et les acteurs

économiques. Une telle démarche permettrait de mieux aligner l'école avec les réalités sociales tout en préparant les étudiants aux exigences du XXI^e siècle.

Sur le plan philosophique, cette réflexion souligne l'importance de dépasser une vision strictement utilitaire de l'éducation. Bien que l'employabilité soit un objectif légitime, elle ne doit pas éclipser la mission essentielle de l'école, qui est de former des citoyens libres, responsables et dotés d'un esprit critique. Comme le souligne Martha Nussbaum, une société démocratique nécessite une éducation qui développe non seulement des compétences professionnelles, mais aussi des capacités réflexives indispensables à l'exercice de la citoyenneté. Ainsi, le défi consiste à élaborer un modèle éducatif qui conjugue efficacité économique et humanisme. La transformation des systèmes éducatifs africains ne doit pas être vue simplement comme une réponse aux exigences du marché du travail, mais comme un projet global de développement humain. En effet, au-delà de la question de l'emploi, c'est la capacité de l'Afrique à former des citoyens compétents, créatifs et responsables qui déterminera sa place dans le monde de demain. Cela soulève ainsi une question essentielle : à l'ère de l'intelligence artificielle et des mutations numériques rapides, comment les systèmes éducatifs africains pourront-ils préparer des individus capables non seulement de s'adapter aux métiers de demain, mais aussi d'inventer ceux qui n'existent pas encore ?

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

BECKER Gary Stanley, 1964, *Human capital: A theoretical and empirical analysis, with special reference to education*. Chicago, IL: University of Chicago Press.

BECKER Gary Stanley, 1993, *Human capital: A theoretical and empirical analysis, with special reference to education* (3^e éd.). Chicago, IL: University of Chicago Press.

BOURDIEU Pierre, 1979, *La distinction. Critique sociale du jugement*. Paris, Les Éditions de Minuit.

DELORS Jacques, 1996, *L'éducation : Un trésor est caché dedans*. Paris, UNESCO.

DRUCKER Peter F, 1993, *Post-Capitalist Society*, New York, HarperBusiness

DEWEY John, 2011, *Démocratie et éducation*. Paris, Armand Colin

FREIRE Paulo, 1974, *Pédagogie des opprimés*. Paris, Maspero.

ILLICH Ivan, 1971, *Une société sans école*. Paris, Seuil.

KI-ZERBO Joseph, 1990, *Éduquer ou périr*, Paris, UNESCO/Karthala.

KI-ZERBO Joseph, 2003, *À quand l'Afrique ?*, Paris, Éditions de l'Aube.

MBEMBE Achille, 2010, *Sortir de la grande nuit : Essai sur l'Afrique décolonisée*, Paris, La Découverte.

NUSSBAUM Martha Craven, 2011, *Les émotions démocratiques : Comment former le citoyen du XXI^e siècle*, Paris, Garnier Flammarion.

NUSSBAUM Martha Craven, 2011, *Creating capabilities: The human development approach*. Cambridge, MA: Harvard University Press.

SCHULTZ Theodore William, 1961, « Investment in human capital. », *American Economic Review*, 51(1), 1-17.

SCHUMPETER Joseph, 1942, *Capitalism, Socialism and Democracy*, New York, Harper, Brothers.

SCHWAB Klaus, 2016, *The Fourth Industrial Revolution*, Genève, World Economic Forum.

SEN Amartya. (2003). *Un nouveau modèle économique : Développement, justice, liberté*. Paris, France : Odile Jacob.

SPENCE Michaël ?1973, Job market signaling. *Quarterly Journal of Economics*, 87(3), 355–374

STIGLITZ Joseph; GREENWALD Bruce, 2014, *Creating a Learning Society*, New York, Columbia University Press.

TEVOEDJRE Albert, 1978, *La pauvreté, richesse des peuples*, Paris, Éditions Ouvrières.

UNESCO, 2024, *Rapports sur l'éducation et l'emploi en Afrique*. Paris, France: UNESCO.

YUNUS Muhammad, 2007, *Creating a World Without Poverty, Social Business and the future of Capitalism*, New York, PublicAffairs.